



Mise en Œuvre du Programme de Rachat d'Actions CBI au Prix Maximum d'Achat de 1 Euro par Action

- **Démarrage le 12 octobre 2026**
- **25 % au minimum des profits du minage de Bitcoins sont alloués au programme de rachat**
- **Prix maximum d'achat : 1 euro par action CBI**
- **Montant maximal du programme : 1 million d'euros**
- **Durée du programme : du 12 octobre 2026 au 31 mars 2027 inclus**

Paris, France, le 8 octobre 2026, à 8h00 CET (CBI, Euronext Growth Paris : FR0014007LWO – ALCBI ; OTCQB : CBI PF) – CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI ») annonce la mise en œuvre, à compter du 12 octobre 2026, de son programme de rachat d'actions, conformément à l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 24 septembre 2026.

Autorisation de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de CBI réunie le 24 septembre 2026 a, aux termes de sa huitième résolution, autorisé le Conseil d'administration à intervenir sur les actions de la Société.

L'autorisation de l'Assemblée Générale a été consentie pour une durée maximale de dix-huit mois. Le Conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre le présent programme pour une période allant du 12 octobre 2026 au 31 mars 2027 inclus. Le nombre d'actions susceptibles d'être détenues par CBI dans le cadre de cette autorisation ne pourra excéder 10 % du capital social, sous réserve des limites spécifiques applicables en fonction de l'objectif poursuivi. Le prix maximum d'achat est fixé à 1 euro par action.

Mise en œuvre du programme

Le Conseil d'administration de CBI a décidé de mettre en œuvre cette autorisation à compter du 12 octobre 2026.

Dans le cadre de sa politique d'allocation de capital, CBI prévoit d'affecter au programme de rachat d'actions un montant correspondant à au moins 25 % des profits générés par son activité de minage de Bitcoins, dans la limite d'un montant maximal de 1 million d'euros sur la durée du programme.

Le profit généré par l'activité de minage est calculé uniquement sur une base cash, en calculant la marge brute générée par l'activité : Bitcoins reçus pendant le mois, diminués de la facture mensuelle d'électricité. Les dépréciations comptables, de même que le prix de revente des serveurs, ne sont pas pris en compte dans ces estimations.

Les acquisitions seront réalisées sur le marché dans la limite d'un montant maximal de 1 million d'euros, du prix maximum de 1 euro par action CBI et des autres limites prévues par l'autorisation de l'Assemblée Générale et par la réglementation applicable.

Le montant minimum de rachat sera de 25% des profits du minage de Bitcoins. Le nombre maximum d'actions acquises sera de 6 millions d'actions.

Objectifs et affectation des actions rachetées

La destination des actions rachetées sera déterminée ultérieurement par le Conseil d'administration, dans le cadre de l'autorisation de l'Assemblée Générale et de la réglementation applicable.

À ce stade, aucune décision d'annulation des actions rachetées n'a été prise. L'Assemblée Générale Mixte du 24 septembre 2026 a néanmoins autorisé le Conseil d'administration, aux termes de sa onzième résolution, à réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre d'un programme de rachat, si le Conseil décidait ultérieurement de faire usage de cette autorisation.

Modalités d'exécution

Les rachats seront effectués sur le marché dans le respect des dispositions légales et réglementaires applicables.

Pour l'exécution des achats, CBI appliquera les modalités suivantes : le prix d'achat ne pourra pas être supérieur au plus élevé entre le prix de la dernière transaction indépendante et la meilleure offre d'achat indépendante disponible sur la plateforme de négociation concernée ; le volume acheté au cours d'une même journée de négociation n'excédera pas 25 % du volume quotidien moyen des actions CBI négociées sur cette plateforme, déterminé conformément à la réglementation applicable.

Le programme court jusqu'au 31 mars 2027. Il pourra être suspendu en fonction des fenêtres négatives liées à la publication des comptes arrêtés au 30 septembre 2026. Plus généralement, le programme pourra être suspendu ou interrompu à tout moment.

Les transactions réalisées feront l'objet des déclarations et publications requises par la réglementation applicable.

Avertissements

La mise en œuvre des projets de CBI, ainsi que leur budget opérationnel et leur plan de financement, restent fondamentalement soumis à d'importantes incertitudes. Le non-respect des hypothèses sous-jacentes pourrait avoir un impact significatif et négatif sur la valeur des actifs et passifs de CBI. De plus, investir dans les crypto-actifs comporte des risques liés en particulier à leur volatilité intrinsèque, qui peuvent affecter la performance financière de CBI. CBI rappelle aux investisseurs que la performance passée des crypto-actifs ne garantit pas leur performance future. Une description détaillée des risques associés à un investissement dans les titres de CBI est disponible dans les rapports financiers de la société sur son site web www.cbicorp.io.

L'action CBI présente une très forte volatilité. Elle ne convient pas aux investisseurs qui ne sont pas en mesure de supporter la perte de l'intégralité de leur investissement ou d'importantes fluctuations de la valeur de leur portefeuille.

À propos de CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES SA

CRYPTO BLOCKCHAIN INDUSTRIES (« CBI ») est une société française cotée sur Euronext Growth (compartiment E2) et sur OTC, dont l'objectif est de constituer le plus grand portefeuille possible de Bitcoins et d'autres crypto-actifs en les acquérant à des prix inférieurs au marché via la stratégie ACE : acheter principalement des Bitcoins sur le marché (ACQUIRE), développer des jetons utilitaires et des actifs numériques propriétaires pouvant être vendus en échange de Bitcoins (CREATE – développement actuellement en pause), et acquérir des Bitcoins à un coût réduit grâce à des opérations de minage (EARN) dans le cadre d'un partenariat stratégique à long terme avec Blockware Solutions, prestataire spécialisé dans l'infrastructure et l'hébergement d'opérations de minage de Bitcoin aux États-Unis. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cbicorp.io.

Contacts

Émetteur – CBI

info@cbicorp.io

Sponsor cotation Euronext - Atout Capital

info@atoutcapital.com

Sponsor cotation OTC - Aldebaran Global Advisors

hello@aldebaran-advisors.com